

# Bon à savoir sur les produits en béton

**Toute réclamation doit être faite à la réception de la marchandise avec des réserves sur le BL.**

Ø En béton teinté dans la masse avec deux coloris de base (sable et blanc)

Les couleurs peuvent avoir de légères variations de teintes suivant les produits et les conditions climatiques.

Ces nuances, qui donnent un côté naturel au produit, s'estompent avec le temps. Néanmoins,

il est possible d'appliquer un produit qui réhausse la couleur d'origine et protège

contre la saleté (demandez-nous conseil).

Ø En béton imitation bois à lasurer

Attendre que les efflorescences primaires soient sorties pour lasurer la clôture.

Après avoir rincé à l'eau claire et bien laisser sécher, lasurer par imprégnation jusqu'à saturation par une température >5°C et temps sec.

Ø En béton lasuré (exclusivement pour la gamme Modula)

Les produits présentent des différences de couleurs qui reproduisent au mieux les nuances du bois

(c'est pourquoi nous utilisons de la lasure et non de la peinture).

Le béton étant un matériau naturel, l'humidité fonce sa couleur d'origine.

Ø L'humidité par temps de pluie ou une température très froide peuvent vous empêcher d'apprécier la qualité définitive du produit.

Ø L'efflorescence est un phénomène naturel de formation d'une couche de calcite blanchâtre à la surface des produits de béton fabriqués avec du ciment. L'efflorescence disparaît d'elle-même après deux ou trois ans d'exposition aux intempéries. Cependant, il arrive que l'on désire s'en débarrasser plus rapidement. On doit alors nettoyer les produits de béton avec des détergents appropriés.

Vous pouvez alors utiliser des produits du commerce spécifiquement conçus à cette intention. Ce type de produit ravive la couleur et assure un nettoyage uniforme.

Ø les micro-fissures sur les éléments en béton ne sont pas une non-conformité. Les éléments sont normalement exempts de fissures.

Cependant, certaines fissures résiduelles peuvent être tolérées à condition que leur ouverture reste inférieure à 0,2 mm et

qu'elles ne compromettent ni la durabilité ni la stabilité de l'élément.

## conseils de pose

Nos produits doivent être utilisés selon la destination normale pour laquelle ils ont été fabriqués. Ils doivent en outre être mis en conformités aux règles de l'art et dans des conditions de nature à assurer leur conservation et la sécurité des personnes.

Le poseur devra respecter au minimum les règles énoncées ci-après :

Le choix de la clôture doit se faire suivant l'emplacement, la nature du sol et les conditions climatiques (notamment suivant la force du vent).

Le poseur doit s'assurer de la verticalité et de l'alignement de la clôture.

Le scellement se fait par coulage de massif de béton de 40x40cm dosé à 250kg minimum de ciment et doit être de consistance ferme.

Dans un terrain de structure normale (c'est-à-dire supérieur à un bar de pression au sol), il doit être de :

Ø minimum 50cm pour une clôture de 50 cm à 2 m hors sol

Ø minimum 75cm pour une clôture de 2 m à 2,75 m hors sol

L'espacement entre chaque poteau doit être régulier :

Ø Pour une clôture en grillage, il est compris entre 2 et 3 m.

Ø Pour une clôture mixte ou un lissage, il est compris entre 2 et 2,5 m.

Ø Pour une clôture pleine il est de 2 m maximum.

L'utilisation des jambes de force est obligatoire pour :

Ø les poteaux de tension (à mettre au moins tous les 20 mètres pour les clôtures grillagées)

Ø les poteaux d'angles ou portes des clôtures grillagées et mixtes

Ø les poteaux à linge

Pour la gamme Modula, le ton étant varié dans les nuances, un mélange étudié s'impose :

Prenez successivement une dalle et un poteau dans chaque palette.

La partie non lasurée du poteau doit être scellée dans le sol, la partie la plus fine orientée vers le haut,

et le côté arrondi doit être du même côté que la structure bois.

Les feuillures des poteaux étant ajustées à la largeur de la plaque, préférez une pose à l'avancement.

## NORME CE

Tous nos produits sont conformes à la norme européenne CE : NF EN 12839

Nos poteaux pour clôtures à dalles pleines

sont de classe B (vents < 120 km/h)

se référer à la carte des zones de vents

selon NF P 06-002

Nous consulter pour des poteaux de

classe C (vents < 140 km/h)

> Carte de France des zones de vent  
selon NF P 06-002

